

Éthiopiennes n° 104-105.
Littérature, philosophie, sociologie, anthropologie et art.
1^e et 2^e semestres 2020.
Sociétés et environnement et autres textes

L'ÉCO-PHILOSOPHIE : UNE CONTRIBUTION À LA CRISE ÉCOLOGIQUE

Par Jeanne Diouma DIOUF¹

La vocation de la philosophie est de penser la totalité du réel, mais sans s'enfermer dans l'abstraction pure. Cette manière de philosopher prônée par le pragmatisme invite à repenser le monde en termes d'expérience pour clarifier les concepts. Comme le résume Madelrieux, la signification d'un concept est « déterminée par la possibilité d'effectuer certaines opérations concrètes [...] d'où découlent certains résultats pratiques observables » (James, 2007, 20). Nous nous inscrivons dans cette mouvance en proposant une réflexion philosophique sur la crise écologique actuelle, qui impose une réponse urgente et pluridisciplinaire. De fait, depuis le début de l'Anthropocène², l'homme est devenu un prédateur de la nature avec ses prouesses technologiques. Son usage abusif épuise les réserves naturelles, exposant la biosphère, c'est-à-dire l'ensemble des écosystèmes englobant toutes les espèces vivantes et leur environnement, à une destruction irréversible, et si rien n'est fait pour l'arrêter, c'est toute l'existence qui sera anéantie. D'où l'urgence d'esquisser, pour notre part, des solutions philosophiques. Nous avons choisi d'appeler notre approche une « écophilosophie », notion formée à partir de la contraction des concepts d'écologie et de philosophie, pour mettre en exergue la spécificité de l'activité philosophique dans la réflexion sur l'écologie.

Nous constatons que l'ambiguïté des notions d'écologie, de nature et d'environnement devient l'arbre qui cache la forêt, qu'est l'imminence de la destruction du nid écologique abritant l'existence humaine, animale et végétale. Aussi, demeurons-nous convaincue qu'une approche conceptuelle peut contribuer à la sensibilisation du phénomène. Notre objectif premier n'est pas tant d'apporter des réponses que d'élucider les concepts fondamentaux. Parce que cette crise est indissociable des crises anthropologique, éthique et politique, nous tenterons, dans notre réflexion, de situer les responsabilités de l'homme, des États et des instances internationales, avant d'esquisser quelques solutions.

¹ Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal

² Le concept d'Anthropocène est une notion critique que les climatoseptiques et les scientifiques définissent différemment. Pour certains, il renvoie à une ère géologique, pour d'autres, à la crise géologique. Dans notre travail, nous faisons abstraction de cette polémique, en adoptant la définition de Valérie Chansigaud dans son article « Anthropocène » in *Encyclopaedia Universalis France*. www.universalis.fr. 2020.

1. L'Anthropocène et la problématique de la crise écologique

Il est fréquent de qualifier les conséquences dramatiques que subissent l'environnement et la nature en général de crise écologique.

Pourtant le sens premier de l'écologie, tel que l'entendait le biologiste Ernst Haeckel en 1866, renvoie à « l'étude du rapport entre les organismes et leur milieu » (Robilliard 2003, 103). Elle appartenait donc au vocabulaire biologique avant d'être récupérée par les mouvements politiques et associatifs, sans faire allusion à l'impact de l'industrie sur la nature. La biologie doit d'ailleurs son essor à l'industrie qui lui permit de se structurer davantage et d'étendre son étude à la composition des organismes, à la fonction des organes et à l'évolution des espèces. Delà naquit l'évolutionnisme proposant une vision globale de l'histoire de la nature. Mais que faut-il entendre par le concept de *nature* ?

Il peut désigner *in lato sensu* l'essence ou le caractère d'une chose, une inclination à se comporter ou à tendre vers un état. Il peut aussi renvoyer à l'univers dans sa totalité ou au principe vital qui anime les êtres vivants. À partir du XVII^e siècle, avec la naissance de la science moderne, la nature se réduit à l'ensemble des phénomènes soumis aux lois scientifiques. En philosophie, elle renvoie, entre autres, à « l'idée d'une existence qui se produit ou du moins se détermine elle-même, en tout ou en partie, sans avoir besoin d'une cause étrangère » (Lalande 2002, 667). Cette polysémie constitue une réelle difficulté quand on veut discuter sur la nature.

Par souci de clarté nous l'entendons ici au *stricto sensu* comme désignant l'ensemble des êtres cosmiques soumis aux contraintes spécifiques. Son approche, en tant que totalité, impose une étude des interactions entre les vivants et leur environnement. Ce dernier représente l'ensemble des éléments biotiques et abiotiques entourant un individu ou une espèce et pouvant agir sur son organisme et ses activités. Cet ensemble est appelé aussi écosystème. Quant à la biosphère, terme de plus en plus usité pour remplacer celui de nature, regroupe l'ensemble des écosystèmes constituant l'univers. Livrée à elle-même, la biosphère se maintient en équilibre et se perpétue en s'auto-régulant. Cette clarification dévoile l'objectif de l'écologie comme discipline consacrée à l'explication des différents niveaux d'organisation de la nature. Jusque-là, la dégradation de l'activité humaine n'est pas mentionnée, parce qu'étant tolérable.

L'homme moderne convaincu que la nature, telle une mère nourricière, se régénère à mesure qu'elle est exploitée, continue cependant d'abuser de sa générosité jusqu'à l'alerte mondiale. Cette conception d'une nature inépuisable dominera dans le monde scientifique jusqu'à nos jours. Telle est, pensons-nous, l'une des illusions à extirper de la conscience humaine, comme le souligne Robilliard :

La critique de l'idée archaïque de la nature qui a rendu possible l'avènement de la science moderne est restée longtemps et demeure peut-être encore superficielle, tandis qu'une profonde croyance dans le caractère inépuisable de la nature demeure ancrée dans les mentalités et retarde d'autant la prise de conscience de la réelle ampleur des effets de la technique sur l'environnement (Robilliard 2003, 105).

Rappelons que cette conception classique de la nature remonte au décret funeste de Descartes stipulant que l'homme est maître et possesseur de la nature. Avec l'avènement de l'industrie,

celui-ci n'hésite pas à tirer profit de la nature pour subvenir non seulement à ses besoins, mais aussi à ses ambitions égoïstes. Dès lors son exploitation commence à produire des effets dévastateurs sur l'environnement.

Ce qui accentue la crise environnementale, c'est la croissance exponentielle de la population mondiale qui, en 50 ans, a triplé. Elle avoisine les 8 milliards à l'heure où les ressources naturelles s'épuisent. Avec la découverte de techniques de production massive et de stockage, l'homme exploite la nature à une vitesse vertigineuse, rompant ainsi son harmonie. Ce déséquilibre entre l'épuisement de la nature et la croissance humaine interpelle les chercheurs : comment combler ce déséquilibre ? Où prendre de nouvelles ressources ? Faut-il ralentir la croissance ou supprimer une partie de la population mondiale ? Ce sont là autant de questions que soulève la crise actuelle.

Notre réflexion philosophique sur l'écologie que nous appelons écophilosophie, s'inscrit dans le débat sur l'Anthropocène. De fait, pour désigner cette nouvelle époque géologique dans l'histoire, Paul Crutzen emploie le concept « Anthropocène ». Les débats sur l'Anthropocène, résume Valérie Chansigaud, permettent « d'évaluer l'ampleur des modifications de l'environnement induites par l'homme, mais aussi de démontrer que l'homme a effectivement changé le fonctionnement même de la planète » (Chansigaud 2020, 3) et, ajoutons-nous, son humanité. 2. La crise écologique : un défi anthropologique, politique et éthique

La crise écologique est non seulement cosmique, mais aussi multidimensionnelle. Elle porte atteinte à l'éminente dignité de l'homme, poussant à repenser sa relation à la nature. Cette relation demeure fondamentale, puisque l'homme participe, au sens platonicien du terme, à la nature. Sa dégradation affecte son être et son environnement. La conférence de Stockholm de 1972 formule clairement le principe environnemental menacé : « L'homme a un droit fondamental à la liberté, à l'égalité et à des conditions de vie satisfaisantes, dans un environnement dont la qualité lui permette de vivre dans la dignité et le bien-être » (Miquel 2019, 85). En vivant sobrement, l'homme bénéficie d'un environnement sain. Mais au XX^e siècle, siècle hautement symbolique pour la civilisation humaine, on assiste à une dégradation. En développant son industrie et son arsenal guerrier, l'homme mesure son pouvoir de transformation de la nature et sa capacité d'autodestruction lors des guerres mondiales. Pour autant, il ne ralentit pas dans son élan. Un siècle après, le Pape François lance encore l'alerte :

L'énergie nucléaire, la biotechnologie, l'informatique, la connaissance de notre propre ADN et d'autres capacités que nous avons acquises, nous donnent un terrible pouvoir. Mieux, elles donnent à ceux qui ont la connaissance, et surtout le pouvoir économique d'en faire usage, une emprise impressionnante sur l'ensemble de l'humanité et sur le monde entier (Pape François 2015, 83).

Cet entêtement ne laisse pas indifférents les défenseurs de l'homme. Henri Bergson reprochera au progrès industriel d'être à l'origine de la création de besoins superficiels, quand il déclare : « Sans contester les services qu'il a rendu à l'humanité en développant largement les moyens de satisfaire des besoins réels, nous lui reprocherons d'en avoir trop encouragé d'artificiels » (Bergson 2008, 327). Avec l'industrie, pensait-il, l'intelligence était sur la bonne voie pour épargner à l'homme le souci matériel qui l'éloigne de sa finalité spirituelle, mais elle a

dévié en s'orientant vers le luxe. Il faut dire que l'emprise de l'homme sur la nature ne contribue pas toujours au bien commun, mais aussi à l'orgueil. On assiste de ce fait au partage disproportionnel des ressources naturelles entre les hommes et les États, à la concentration du capital dans les firmes internationales et à l'inégalité entre les pays du nord et du sud. Dans cette concurrence, les conséquences deviennent irréversibles et fatales.

De nos jours, le problème crucial de la nature vient de la pollution due à l'émission de gaz à effet de serre, des déchets industriels et de l'usage des produits agro-chimiques toxiques. Cette pollution détériore l'air, les sols et les océans. Les estimations scientifiques évaluent en millions de tonnes les déchets non biodégradables ou radioactifs sortant des usines. Comment s'en débarrasse-t-on ? Dans les pays développés, ils sont parfois enfouis ou vendus. Dans les pays en voie de développement à l'instar de Sénégal, à défaut d'usines de traitement, les déchets sont entassés dans des dépotoirs à ciel ouvert, comme la décharge de Mbeubeuss, ou à l'entrée des villes.

Contrairement à l'industrie, la biosphère recycle ses déchets à l'interne. En effet, le fonctionnement de l'écosystème s'équilibre sans l'intervention humaine. Les plantes synthétisent les substances organiques, minérales et énergétiques qui alimentent les herbivores. Ces derniers nourrissent les carnivores qui, à leur tour, fournissent des déchets organiques pour les végétaux. Ce recyclage naturel doit inspirer l'industrie pour fabriquer des objets biodégradables et recyclables.

Au Sénégal, le facteur le plus perceptible de la crise est le changement climatique. La hausse des températures, l'irrégularité des saisons et la faible pluviométrie sont devenues constantes. Cependant, il s'avère difficile de l'attribuer à notre industrie locale qui compte quelques usines, ce qui nous pousse à croire que ces changements découlent de la crise mondiale. Considérons l'avancée des mers causant la perte de milliers de kilomètres de nos côtes et menaçant nos mégapoles côtières (Dakar, Saint-Louis, Mbour), poumons de notre économie, elle provient de la fonte des glaciers. Ces transformations environnementales portent atteinte à la biodiversité, en provoquant la disparition d'une partie de la faune et de la flore. Le pire reste à venir avec l'épuisement des ressources vitales telles que l'eau potable, les produits halieutiques et agricoles. La pénurie d'eau potable est un problème mondial et le Sénégal n'est pas épargné. La privatisation des sociétés hydrauliques, loin de résoudre ce problème, aggrave l'accès à cette denrée « transformée en marchandise sujette aux lois du marché » (Pape François 2015, 27). Or, la nature a prodigué gratuitement cette denrée à l'humanité. D'où la nécessité de revoir sa gestion par les pouvoirs politiques.

Par ailleurs, cette crise environnementale comporte un enjeu sociétal. Elle affecte le bien-être et les relations humaines. L'insalubrité, la pollution de l'air et de l'eau, le manque d'habitat décent ont un impact sur la santé et l'épanouissement de l'homme. Il voit apparaître des maladies graves parfois incurables dont il ignore l'étiologie. De plus, la paupérisation croissante engendre une crise des valeurs sociales. Le développement des technologies de communication pour distraire l'homme rend les relations superficielles et fictives. À cela, s'ajoute la récupération

idéologique des différences biologiques pour nourrir des projets mortifères comme ce fut le cas avec le nazisme. En réponse à de telles pratiques, l'Organisation des Nations Unies (ONU) propose aux pays membres d'élaborer des lois proscrivant tout crime humain. L'article 16-4 du Code civil français stipule : « Nul ne peut porter atteinte à l'intégrité de l'espèce humaine. Toute pratique eugénique tendant à l'organisation de la sélection des personnes est interdite » (Miquel 2019, 84).

En outre, cette crise possède un sous-bassement économique. Le consumérisme, c'est-à-dire l'augmentation de la consommation pour un bénéfice économique consistant, pousse les États à fermer les yeux sur certaines pratiques lourdes de conséquences pour la nature. C'est le cas avec l'usage de fongicides et herbicides par les agriculteurs, de filets de pêche non réglementaires et d'huiles empêchant la reproduction des poissons et des coraux par les bateaux industriels. Même les associations écologiques engagées dans la lutte manquent d'autonomie. Parce que « l'écologie doit mobiliser l'opinion pour obtenir des financements » (Robilliard 2003, 107), les lobbies qui les financent donnent des directives auxquelles elles sont obligées d'obéir pour garantir leur santé financière.

Notre objectif n'est pas de faire peur ou de prédire une apocalypse, mais d'éclairer les consciences pour aborder la crise avec sérénité. En analysant son impact, la philosophie met en exergue l'urgence d'améliorer les conditions de vie qui se dégradent de plus en plus et envisager le futur de l'humanité et de la planète avec optimisme. Ainsi, la prise de conscience du drame appelle à une conversion écologique.

3. L'heure du *mea culpa* et des réparations écologiques

La crise écologique est un problème mondial accentué par le développement des technosciences et biotechniques. Elle dépend de plusieurs facteurs dont certains restent inconnus. Cependant, bien qu'il soit difficile d'évaluer avec précision la part humaine, elle reste décisive. Cette responsabilité humaine se situe aux niveaux individuel, étatique et international ; ce qui rend complexe la quête de solutions. En effet, « les attitudes qui obstruent les chemins de solutions [...] vont de la négation du problème jusqu'à l'indifférence, la résignation facile, ou la confiance aveugle dans les solutions techniques » (Pape François 2015, 14). De ce fait, la première étape de sortie de crise consiste à accepter sa réalité. C'est le lieu de souligner qu'un certain scepticisme demeurait, et demeure encore, à l'endroit de la crise environnementale jusqu'aux travaux scientifiques mettant en évidence la pollution, l'extinction des espèces, le réchauffement climatique, les déchets industriels et la déforestation.

À l'heure actuelle, chaque acteur doit confesser son *mea culpa*, tout en sachant qu'un vrai acte de repentir s'accompagne d'un profond désir de conversion pour éviter l'apocalypse que William James décrit avec effroi : « Les énergies de notre système s'amenuiseront [...]. La terre, devenue inerte et figée, ne pourra plus supporter la présence de celui qui aura un instant troublé sa solitude : l'homme disparaîtra dans l'abîme et ses pensées avec lui » (James 2007, 155). Cette crainte justifie l'urgence d'apporter des solutions, du moins philosophiques puisque c'est notre domaine de prédilection.

Le philosophe est avant tout un éveilleur de conscience. Partant de cette spécificité, nous demeurons convaincus que nous devons d'abord nous adresser à la conscience de l'humanité pour la convaincre des enjeux et de la nécessité de changer de comportements envers la nature sans résistance. Pour ce faire, nous devons lui rappeler l'origine de la crise que nous attribuons à deux faits. D'une part, elle est favorisée par la conception classique de la nature, justifiée par les religions et la philosophie moderne, qui hissent l'homme sur un piédestal au-dessus de la nature, conception caduque à rejeter. Partant du processus naturel englobant toutes formes de vie, des microparticules à l'homme, créant ainsi une chaîne de solidarité entre tous les éléments de l'univers, l'homme doit reprendre sa vraie place dans la nature. Cette assertion de l'astrophysicien Trinh Xuan Than nous le rappelle : « Nous partageons tous la même géologie cosmique, nous sommes les frères des bêtes sauvages et les cousins des coquelicots des champs. Tous interdépendants » (Henning 2016, 5).

La nature et l'humain étant intimement liés, la crise écologique ne peut qu'affecter l'homme. En usant de sa liberté, il est devenu un danger pour la nature et pour lui-même, parce que sa vie prolonge celle de l'univers, ce qui crée une sympathie entre lui et les autres êtres cosmiques. Sans le considérer comme l'égal des autres êtres de la nature, comme le veut le « spécisme » qui lutte pour le droit des animaux en les alignant au même rang que l'homme, la fraternité cosmique engage l'homme à modifier leur relation, en la rendant plus éthique et spirituelle. Le Pape François explique : « Si nous ne parlons plus le langage de la fraternité et de la beauté dans notre relation avec le monde, nos attitudes seront celles du dominateur » (Pape François 2015, 11). En somme, sans cette conversion du regard et des sentiments, cette crise persistera.

Par ailleurs, la crise accentuée par l'avènement de l'Anthropocène, période au cours de laquelle les actions humaines ont engendré des conséquences dramatiques sur la biosphère, dévoile sa double dimension éthique et politique. Elle revêt un caractère éthique, parce que visant le bien individuel, et politique parce que portant atteinte au bien commun. Aussi engage-t-elle la « responsabilité politique et éthique » (Miquel 2019, 95) de l'humanité entière. À la suite de Bergson, nous dirons qu'il y a un manque : le développement matériel n'a pas été accompagné d'un développement spirituel proportionnel, c'est-à-dire d'une activité de l'esprit qui n'est autre que la réflexion approfondie. Selon lui, « les redoutables problèmes sociaux, politiques, internationaux [...] sont autant de définitions de ce déséquilibre » (Bergson 2008, 330). De cette remarque, il ressort que la crise environnementale s'accompagne d'une crise morale. Parce que l'humanité a perdu sa moralité avec le triomphe de la matérialité, elle a besoin d'un renouvellement moral, c'est-à-dire de nouvelles sources de valeurs, que Bergson traduit par son concept de « supplément d'âme » (Bergson 2008, 330). Il conçoit ce renouveau comme un retour à la source de la Vie pour reprendre la direction originelle, retour qui doit aboutir à la création d'une communauté orientée vers le Bien.

L'humanité ne parviendra à cette finalité qu'en rompant avec l'actuel modèle de production et de consommation pour vivre simplement, remède que préconisait déjà Rousseau en ces termes : « La

plupart de nos maux sont notre propre ouvrage, et que nous les aurions presque tous évités, en conservant la manière de vivre simple, uniforme, et solitaire qui nous était prescrite par la Nature » (Rousseau 2008, 74-75).

Cette simplicité reste valable pour l'individu et pour la communauté politique.

L'État possède aussi une large part de responsabilité dans la crise écologique. Lorsqu'il centralise sa politique, il crée des mégapoles de béton en ravageant des écosystèmes, et y concentre des populations. Au Sénégal, les dangers qui accompagnent cette politique d'habitat sont nombreux : répartition inégale sur le territoire, surpopulation de Dakar, insuffisance des logements et infrastructures socio-éducatives, disparités sociales et pollution. À cela, s'ajoute le chômage aggravé par les agressions et le narcotrafic. Un tel contexte invite l'État à décentraliser les infrastructures et le marché du travail certes, mais à respecter davantage la nature. D'ailleurs, certains États essaient de réparer les dégradations par la création de corridors biologiques, le traitement des eaux usées, le recyclage des déchets et le reboisement, ces efforts sont louables mais insuffisants. La situation étant irréversible, il vaut mieux ne pas altérer la biosphère espérant pouvoir la refaire. Si nous prenons le cas de la déforestation, la perte de la biodiversité qu'elle abritait est irrévocable. Comme le souligne Robilliard, « le reboisement naturel après une déforestation ne reconstitue pas le même écosystème qu'auparavant » (Robilliard 2003, 106).

Compte tenu de cette irréversibilité, il est préférable d'anticiper sur les facteurs de la crise, en sensibilisant ou en inculquant des valeurs dès l'enfance. De ce point de vue, l'éducation reste incontournable. Miquel précise : « Cette sensibilisation [...] passe aussi à notre avis par l'éducation, par le développement économique et culturel » (Miquel 2019, 106). Cela confirme l'intuition philosophique qui, depuis l'antiquité, admet le rôle crucial de l'éducation dans la transformation des sociétés.

En cette ère technologique, les politiques éducationnelles misent plus sur la créativité et la compétitivité des jeunes pour accroître leur technocratie aux yeux du monde, que sur l'apprentissage des valeurs morales et écologiques. Or, sans une éthique, leurs pratiques contribueront à sa déshumanisation.

Cette crise écologique interpelle également les institutions internationales, régulatrices des relations politiques, culturelles et économiques entre les peuples. Elles doivent défendre la dignité des hommes et veiller au partage équitable des biens entre tous, du moins selon les besoins de chacun. Or, la moitié des richesses est concentrée entre les mains de vingt pour cent de la population mondiale. Cette inégalité leur impose de promouvoir une solidarité désintéressée réservée non pas aux particuliers, qui risquent d'épuiser leurs richesses sans couvrir les besoins de l'humanité entière, mais à tous sans exception. Bergson pense même à la création une législation universelle juste et équitable, création qui suppose un effort de rupture d'avec les systèmes politiques traditionnels, tels que le conservatisme ou le capitalisme.

Pour garantir le bonheur humain, en effet, seule une volonté réelle d'œuvrer à la sauvegarde de la nature doit animer les acteurs politiques, malgré les renoncements économiques qu'elle exige. Ainsi, si l'exploitation des ressources naturelles à des fins mercantiles est au cœur

de la crise écologique, les Etats doivent renoncer à la privatisation de l'exploitation et de la distribution des ressources naturelles vitales. En ce sens, ils doivent faciliter l'utilisation d'énergie renouvelable au risque de perdre des retombées financières. L'eau est un bien commun, et chacun doit en disposer raisonnablement. Mais lorsqu'on regarde de près la distribution de l'eau, il y a une disproportion entre les villes et les villages, entre les pays développés et ceux en voie de développement. Certains gaspillent, tandis que d'autres peinent à se procurer le minimum vital. Cette gestion de l'accès à l'eau doit être traitée au niveau mondial.

À n'en pas douter, des conflits d'intérêts économiques et politiques entre États se dissimulent derrière les prises de décisions écologiques, surtout quand il s'agit de légiférer. Dans « les poumons de la planète pleins de biodiversité que sont l'Amazonie et le bassin du fleuve Congo » (Pape François 2015, 32), les populations autochtones sont dépossédées par les multinationales, mais personne ne se soucie de leur sort. Ce qui nous pousse à croire que ce sont les lobbies financiers et industriels qui orientent les instances internationales dans leurs décisions pour ne pas voir leurs sources d'enrichissement affectées, au risque de bafouer le respect de la vie.

Force est de constater que c'est ce phénomène qui pousse certains jeunes africains inquiets de leur avenir à émigrer à bord de pirogues pour échapper à la fatalité. Nous ne pouvons que nous indigner de voir les océans devenir des cimetières pour la plupart d'entre eux. Paradoxalement, face à ce fléau, plusieurs réactions sont dénotées, des sceptiques aux plus indifférentes. Le pire est qu'on assiste à un déplacement des problèmes lorsque les pays riches indexent les pauvres, mettant en cause leur forte natalité. Le diktat des pays développés va jusqu'à l'imposition du mutisme et des mesures d'accompagnement de l'aide au développement, sur le plan éducationnel, sanitaire et politique opprimant les pays pauvres. À ce niveau, il faut « une éthique des relations internationales » (Pape François 2015, 42), ce qui tarde à se réaliser.

Par ailleurs, s'il est reconnu que l'humanité a la responsabilité de préserver son propre environnement, face à l'avenir, deux tendances se dessinent. Certains développent une attitude suicidaire en refusant toute limitation de l'action humaine sur la nature. Malgré la prise de conscience de la crise environnementale, ils préfèrent vivre pleinement le présent, refusant toute perspective. À ceux-là, Hans Jonas rétorque : « Le droit individuel au suicide cela se discute, le droit au suicide de l'humanité cela ne se discute pas » (Jonas 1992, 62), car l'avenir des générations futures ne peut être compromis.

Pour le deuxième groupe donc, formé autour de Jonas, il est obligatoire de penser au devoir envers les générations futures. Et Jonas renchérit : « Nous avons l'obligation de l'*existence* de l'humanité future » (Jonas 1992, 66). De même que la responsabilité de choisir le meilleur pour l'avenir de leur enfant incombe aux parents, ainsi en est-il de l'humanité actuelle vis-à-vis des générations futures. Elles nous accuseraient notre insouciance, et à juste titre, « puisque leur existence une fois effective, leur donne le droit de nous accuser, nous leurs prédécesseurs, en tant qu'auteurs de leur malheur, si par notre agir insouciant et qui aurait pu être évité, nous leur avons détérioré le monde ou la constitution humaine » (Jonas 1992, 67).

En somme, l'homme actuel a la responsabilité de préserver et d'améliorer l'environnement pour l'humanité future. Et tout dépend de sa ferme volonté de changer de pratiques écologiques. Il ne s'agit plus de rester dans la spéculation et l'élaboration de normes politiques ou éthiques, mais de les concrétiser pour sauvegarder l'environnement et la dignité humaine.

Conclusion

Depuis l'Anthropocène, l'humanité s'est engagée dans un progrès irréversible et même si elle veut renoncer, son degré de civilisation ne le permet plus. Faut-il alors se résigner à la fatalité ou travailler à déraciner les idéologies qui sous-tendent la crise écologique ? Pour nous, il semble plus approprié de travailler à enrayer la crise. Force est de constater que la réflexion philosophique a accusé du retard sur la science, ce qui explique les dérives qu'elle pense *a posteriori*. Or, il faut inverser la démarche. Ainsi nous convenons avec Miquel que « nous devons développer une prudence rationnelle, une philosophie raisonnable, qui accompagne, mais aussi anticipe les procédures d'estimations et d'expertise qui peuvent être mises en place, par les sciences et les sciences humaines » (Miquel 2019, 110). En utilisant les ressources culturelles et anthropologiques de l'Afrique nous parviendrons peut-être à développer des principes écologiques soucieux du profond respect de la nature, de l'équité et des droits de chaque être humain puisque la nature appartient à tous.

Bibliographie

- BERGSON, Henri. 2008. *Les deux sources de la morale et de la religion*. 10. éd. Quadrige. Paris: Presses Universitaires de France.
- CHANSIGAUD, Valérie. 2020. « Anthropocène ». Encyclopaedia Universalis France. www.universalis.fr.
- HENNING, Christophe. 2016. « Trinh Xuan Than, " Nous sommes des poussières d'étoiles " ». *Bayard*, 1 décembre 2016, Bayard édition, sect. 4-6.
- JAMES, William. 2007. *Le pragmatisme*. Traduit par Ferron Nathalie. Champs. Flammarion.
- JONAS, Hans. 1992. *Le principe de responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*. Traduit par Jean Greisch. Paris: Les Éditions du Cerf.
- LALANDE, André. 2002. *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*. Paris: Presses Universitaire de France.
- MIQUEL, Paul-Antoine. 2019. *Vénus et Prométhée. Essai sur la relation entre l'humain et la biosphère*. Paris: Éditions Kimé.
- PAPE François. 2015. *Loué sois-tu*. Abidjan: Éditions Paulines.
- ROBILLIARD, Stéphane. 2003. *Thèmes d'actualités philosophiques*. Vuibert. Cahors.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques. 2008. *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*. GF 1379. Paris: Flammarion.